FRANÇAIS

Poêle à pellets SOFT 80, SOFT 100

INSTALLATION, UTILISATION ET ENTRETIEN, CONSEILS UTILES







SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	3
CONSIGNES IMPORTANTES DE SECURITE	3
L'APPAREIL ET LES GRANULÉS	4
COMPOSANTS DE L'APPAREIL	6
DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT SOFT 100	8
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOFT 80	10 11
CARACTÉRISTIQUES REQUISES DU LIEU D'INSTALLATION	12
POSITIONNEMENT ESPACES AUTOUR ET AU-DESSUS DE L'APPAREIL PRISE D'AIR EXTERIEUR CONDUIT DE CHEMINEE ET RACCORDEMENT POT DE CHEMINEE	13 13 14
BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	16
RACCORDEMENT AU THERMOSTAT D'AMBIANCE OU A UNE SONDE D'AMBIANCE	16
DESCRIPTION DES COMPOSANTS	
RADIOCOMMANDE	17
PANNEAU DE COMMANDEÉCRAN	
LE MENU	
CONFIGURATIONS INITIALES	
CONNEXION DE LA RADIOCOMMANDE	26
CONNEXION AU RESEAU WIFI	
MISE EN SERVICE	29
Premiere mise en marche	
Phases de travail	
CYCLE D'ARRET	
MODIFICATION DU REGLAGE DE LA TEMPERATURE AMBIANTE PRINCIPALE	
MODIFICATION DO REGLAGES DE LA POISSANCE MODIFICATION DES REGLAGES DE LA VITESSE D'AIR	
PROBLÈMES, ALARMES, CONSEILS UTILES	32
CHOSES A SAVOIR	32
QUE SE PASSE-T-IL SI	
SIGNALISATION DES ALARMES	
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	
PRECAUTIONS A PRENDRE AVANT LE NETTOYAGE	
NETTOYAGE ORDINAIRE	
NETTOYAGE ANNUEL	

INSERT À GRANULÉS SOFT 80, SOFT 100	FR - Rév. 1.0
NETTOYAGE DES PLAQUES EN VERMICULITE	43 43
PARAMÈTRES CARTE ÉLECTRONIQUE	44
TABLEAUX DES PARAMETRES SOFT 80	
SCHÉMA ÉLECTRIQUE	48
CONDITIONS DE CADANTIE CONVENTIONNELLE	AC

Cher client,

Nous vous remercions avant tout d'avoir choisi un produit « KLOVER » et nous vous souhaitons de tirer de votre achat la plus grande satisfaction.

Veuillez lire attentivement le certificat de garantie qui se trouve à la dernière page du présent *Guide de l'utilisateur*.

Le manuel contient une description détaillée de l'appareil et de son fonctionnement, les instructions pour une installation correcte, l'entretien de base et les contrôles à effectuer périodiquement. En outre, des conseils pratiques vous permettront d'obtenir le meilleur rendement du produit en consommant le moins possible de combustible.

Savourez la chaleur, avec KLOVER!

Copyright

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de ce manuel, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord écrit et explicite de KLOVER srl. Les informations contenues dans ce manuel peuvent faire l'objet de modifications sans préavis. La documentation contenue dans ce manuel a été soigneusement collectée et vérifiée. KLOVER srl ne peut cependant assumer aucune responsabilité quant à son utilisation.

Copyright © 2018 KLOVER srl

INTRODUCTION

Consignes importantes de sécurité

Lisez ces instructions avant d'installer et d'utiliser le produit.

- L'installation et la mise en service de l'appareil devront être exécutées par un personnel compétent et respectueux des normes de sécurité en vigueur, qui assumera l'entière responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement qui en dérive. Klover srl ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas de non-respect de ces précautions.
- Tous les règlements locaux, y compris ceux qui se réfèrent aux normes nationales et européennes, doivent être respectés lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.
- Raccordez la sortie de fumées à un conduit de cheminée possédant les caractéristiques indiquées à la section « Conduit de cheminée et raccordement à celui-ci » de ce Guide de l'utilisateur.
- L'appareil ne convient pas à une installation sur un système de conduit partagé.
- Si le conduit prend feu, utilisez un système adéquat pour étouffer les flammes ou appelez les pompiers.
- Branchez le produit sur une prise électrique dotée d'une mise à la terre. Évitez les prises électriques contrôlées par des interrupteurs ou des minuteries automatiques.
- Évitez d'utiliser le câble d'alimentation s'il est abîmé ou usé.
- Si vous utilisez une prise multiple, assurez-vous que la tension totale des appareils branchés ne dépasse pas celle supportée par la prise. Veillez aussi à ce que la tension totale de tous les appareils branchés sur la prise murale ne dépasse pas le maximum admis.
- Le cordon d'alimentation de l'appareil ne doit être branché qu'à la fin de l'installation et le montage de l'équipement et doit rester accessible après l'installation, si l'appareil n'est pas sans interrupteur bipolaire adapté et accessible.
- Évitez de nettoyer l'appareil, même partiellement, avec des substances facilement inflammables.
- Évitez de laisser des bidons et substances inflammables dans la pièce où est installé l'appareil.
- L'appareil fonctionne exclusivement avec des granulés de bois et seulement avec la porte du foyer fermée.
- N'ouvrez JAMAIS la porte de l'appareil pendant son fonctionnement normal.
- L'utilisation de granulés de mauvaise qualité ou de n'importe quel autre matériau endommage les fonctions de l'appareil et peut entraîner la cessation de la garantie et de la responsabilité du fabricant.
- Évitez d'utiliser l'appareil comme incinérateur ou pour tout usage autre que celui pour lequel il a été conçu.
- Évitez d'utiliser d'autres combustibles que ceux préconisés.
- Évitez les combustibles liquides.
- Quand il est en marche, l'appareil, et ses surfaces extérieures en particulier, atteignent des températures très élevées ; agissez avec prudence pour éviter tout risque de brûlures.
- Conservez les matières combustibles et inflammables à une distance de sécurité suffisante.
- Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine préconisées par le constructeur.
- Évitez toute modification non autorisée de l'appareil.
- Évitez de toucher les parties chaudes du produit (porte vitrocéramique, tuyau de fumée) pendant son fonctionnement
- Ne touchez pas l'appareil si vous êtes pieds nus ou si vous avez des parties du corps mouillées ou humides.
- Éteignez le tableau électrique en agissant sur la touche prévue à cet effet. Évitez de débrancher le câble d'alimentation pendant que l'appareil est en marche.
- Pendant la phase d'allumage et le fonctionnement normal de l'appareil, mieux vaut se tenir à une distance de sécurité et ne pas stationner devant celui-ci.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de l'appareil en marche car ils pourraient se brûler en touchant les parties chaudes de l'appareil.
- Ne laissez pas les éléments d'emballage à la portée des enfants ou de personnes inaptes non assistées.
- Interdisez aux enfants et aux personnes inexpérimentées d'utiliser l'appareil.
- L'appareil peut être utilisé par des enfants de moins de 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou manquant d'expérience ou de connaissances, à condition qu'ils soient sous surveillance ou après avoir reçu des instructions concernant la manipulation sécuritaire de l'appareil et la compréhension des dangers inhérents.
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.
- Le nettoyage et l'entretien qui doivent être effectués par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- N'utilisez pas l'appareil contrairement aux indications contenues dans ce manuel d'utilisation.
- L'appareil est exclusivement un appareil d'intérieur.

- Ce manuel d'utilisation fait partie intégrante de l'appareil. En cas de cession du produit, l'utilisateur est dans l'obligation de remettre ce manuel au nouveau propriétaire.

KLOVER S.R.L. DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENTS DÉRIVANT DE LA NON-OBSERVATION DES CONSIGNES INDIQUÉES DANS CE MANUEL.

KLOVER S.R.L. DÉCLINE, EN OUTRE, TOUTE RESPONSABILITÉ DÉRIVANT DE L'UTILISATION NON CONFORME DU PRODUIT DE LA PART DE L'UTILISATEUR, DE MODIFICATIONS OU DE RÉPARATIONS NON AUTORISÉES, DE L'UTILISATION DE PIÈCES DE RECHANGE NON ORIGINALES OU NON SPÉCIFIQUES POUR CE MODÈLE DE PRODUIT.

LA RESPONSABILITÉ DES TRAVAUX EFFECTUÉS POUR L'INSTALLATION DU PRODUIT N'INCOMBE PAS À LA SOCIÉTÉ KLOVER S.R.L., MAIS ENTIÈREMENT À L'INSTALLATEUR AUQUEL IL EST EN OUTRE DEMANDÉ D'EFFECTUER LES CONTRÔLES QUI CONCERNENT LE CONDUIT DE CHEMINÉE, LA PRISE D'AIR EXTÉRIEUR AINSI QUE L'ADÉQUATION DES SOLUTIONS D'INSTALLATION PROPOSÉES. IL FAUT RESPECTER TOUTES LES NORMES DE SÉCURITÉ PRÉVUES PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR DANS LE PAYS D'INSTALLATION DE L'APPAREIL.

LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES UNIQUEMENT PAR UN PERSONNEL AUTORISÉ ET QUALIFIÉ.

Pour préserver la validité de la garantie, l'utilisateur doit respecter les consignes indiquées dans ce manuel et en particulier :

- Utiliser l'appareil dans les limites d'utilisation de ce dernier ;
- Effectuer toutes les opérations d'entretien avec régularité ;
- Autoriser l'utilisation de l'appareil à des personnes expertes et compétentes.

La non-observation des consignes contenues dans ce manuel fait déchoir automatiquement la garantie.

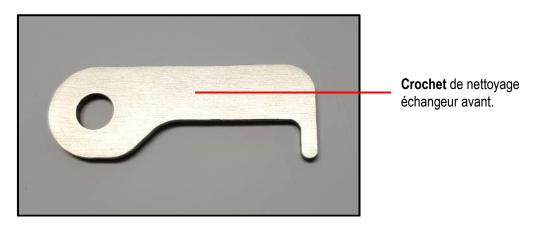
L'APPAREIL ET LES GRANULÉS

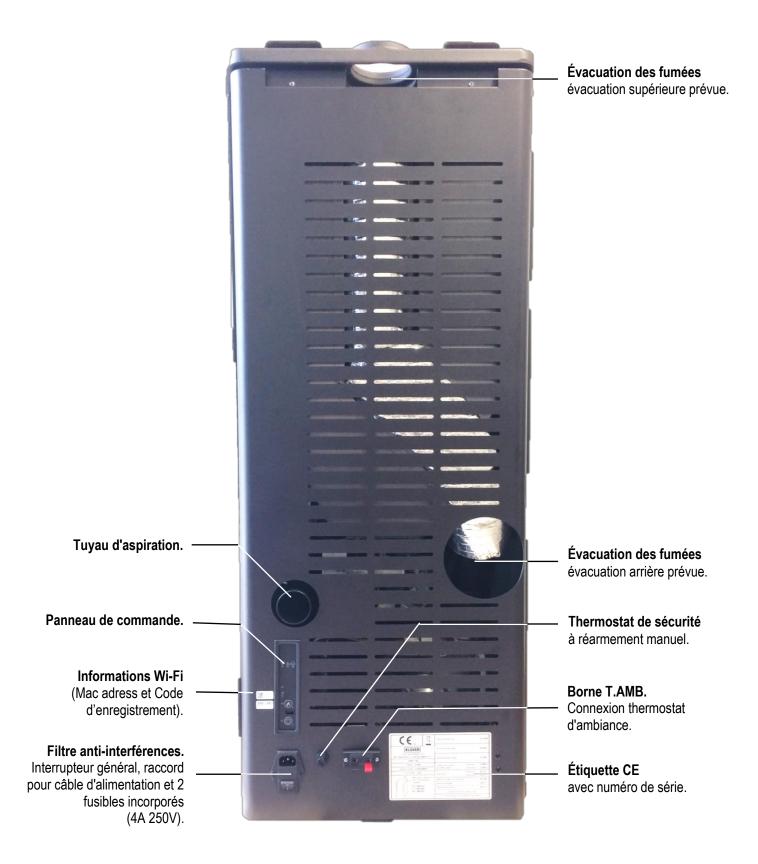
Composants de l'appareil

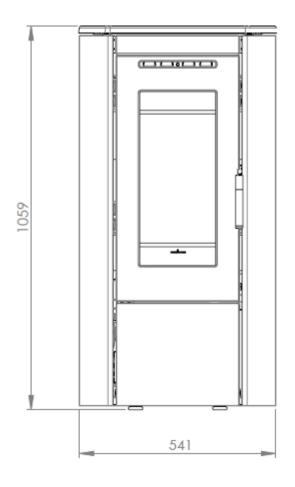
L'appareil est livré avec les éléments suivants :

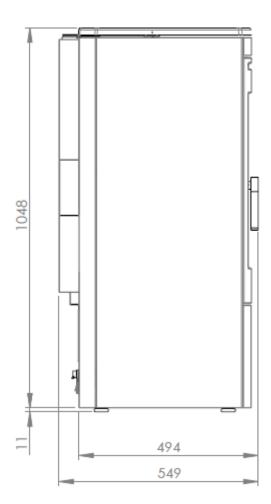
- 1 mode d'emploi, d'installation et d'entretien :
- 1 câble d'alimentation :
- 1 crochet de nettoyage échangeur avant ;
- 1 radiocommande.

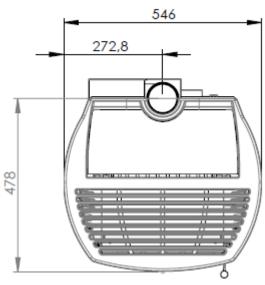
Certains détails de l'appareil sont indiqués dans les images ci-après :

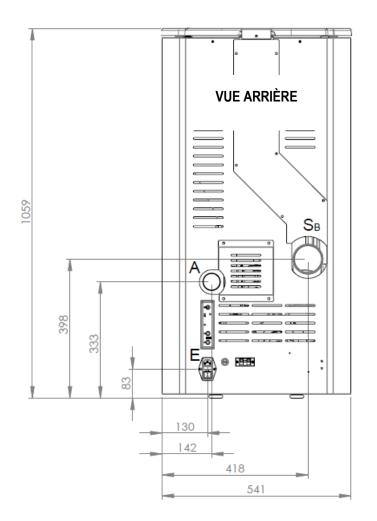


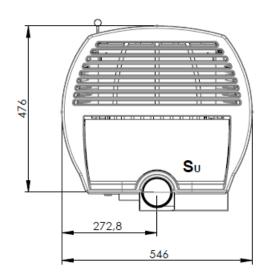












Description des raccords		
A = Tuyau d'aspiration	50 mm	
Sb = Sortie fumées arrière	80 mm M	
Su = Sortie fumées supérieures	80 mm F	
E = Raccordement électrique		

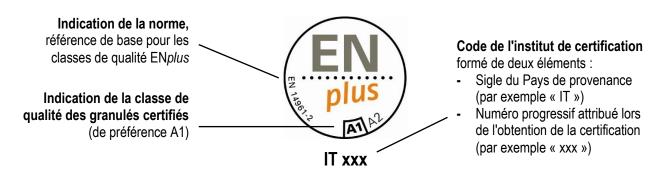
Débit thermique nominal	kW (kcal/h)	8,01 (6.889)
Débit thermique réduit	kW (kcal/h)	2,70 (2.322)
Puissance thermique nominale	kW (kcal/h)	7,41 (6.373)
Puissance thermique réduite	kW (kcal/h)	2,55 (2.193)
Rendement à puissance thermique nominale	% (NCai/II)	92,5
·	%	94,5
Rendement à puissance thermique réduite		<u> </u>
CO mesuré à 13% d'oxygène à puissance thermique nominale	%	0,012
CO mesuré à 13% d'oxygène à puissance thermique réduite	%	0,054
Absorption électrique maximale	Watt	340*
Absorption électrique en service	Watt	30
Tension nominale	V	230
Fréquence nominale	Hz	50
Diamètre tuyau d'évacuation des fumées	mm	80
Diamètre du tuyau d'aspiration de l'air	mm	40
Tirage minimal cheminée à la puissance thermique nominale	Pa	10,4
Tirage minimal cheminée à la puissance thermique réduite	Pa	9,8
Masse des gaz de combustion à puissance thermique nominale	g/s	5,6
Masse des gaz de combustion à puissance thermique réduite	g/s	3,5
Capacité du réservoir à granulés	kg	20
Température moyenne des fumées en sortie à puissance thermique nominale	°C	115
Température moyenne des fumées en sortie à puissance thermique réduite	°C	60
Largeur	mm	480
Hauteur	mm	1050
Profondeur	mm	525
Distance minimale de sécurité par rapport aux matériaux inflammables (latérale/arrière/avant)	mm	200 / 200 / 800
Poids	kg	145

^{*} Puissance absorbée uniquement pendant le cycle d'allumage. La puissance thermique émise par l'appareil peut varier en fonction du type de granulés utilisés.

On reconnaît les granulés de bonne qualité aux détails suivants :

- Ils sont constitués de cylindres ayant tous le même diamètre et présentent une surface lisse et brillante ;
- Il n'y a pas trop de sciure de bois dans les sacs ;
- Si l'on prend une poignée de granulés et qu'on les verse dans une bassine pleine d'eau, les granulés de bonne qualité coulent. Dans le cas contraire, il s'agit de granulés de mauvaise qualité ;
- Les éléments relatifs aux certifications de qualité et surtout au respect des normes internationales telles que les normes EN14961-2, DIN 51731 et O-NORM M7135 doivent apparaître sur les sacs ;
- Les sacs doivent être intacts car les granulés ont tendance à absorber l'humidité. Or, non seulement l'humidité réduit le pouvoir calorifique et augmente les fumées émises mais elle gonfle le produit et peut créer des problèmes à l'appareil.

La production de granulés doit être conforme aux normes internationales (par exemple EN14961-2, DIN 51731 et O-NORM M7135) qui fixent des valeurs minimales pour vérifier la qualité des granulés. Pour simplifier le bon choix du combustible, nous fournissons ci-après l'une des marques de certification les plus courantes qui identifie la qualité des granulés :



L'utilisation de granulés de mauvaise qualité ou de n'importe quel autre matériau endommage les fonctions de l'appareil et peut entraîner la cessation de la garantie et de la responsabilité du fabricant.

Afin de garantir une bonne combustion, il faut que les granulés soient conservés dans un lieu sec.

CARACTÉRISTIQUES REQUISES DU LIEU D'INSTALLATION

Positionnement

La phase initiale, pour installer l'appareil dans des conditions idéales, consiste à trouver son emplacement optimal. Pour ce faire, il faut évaluer les éléments suivants :

- Possibilité de créer une prise d'air extérieur :
- Possibilité de créer un conduit de cheminée droit et si possible dans l'axe de sortie des fumées de l'appareil :
- Accès facile pour nettoyer l'appareil, les conduits d'évacuation des gaz et le conduit de cheminée.

L'appareil doit être installé sur un sol offrant une résistance suffisante. Si la construction existante ne remplit pas cette condition, des mesures appropriées devront être prises (par exemple, utilisation d'une plaque de répartition du poids). La distance minimale de sécurité par rapport aux matériaux inflammables est d'au moins 200 mm de chaque côté et 800 mm depuis la facade de l'appareil.

Lors du déplacement de l'appareil, ne pas forcer sur la poignée, le vitrage ou les faïences.

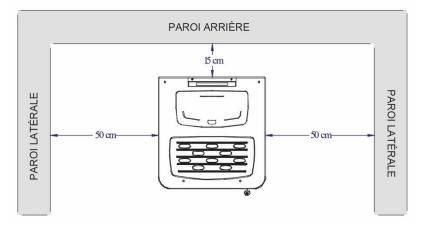
L'installation doit permettre un accès facile pour l'entretien de l'appareil, des conduits d'évacuation des gaz, du conduit de cheminée ainsi que pour toute autre intervention de maintenance de la part du Centre d'assistance technique agréé.

Une fois le meilleur emplacement établi, positionner l'appareil en observant scrupuleusement les indications suivantes.

Il est interdit d'installer l'appareil dans de petites pièces, chambres, salles de bains et lieux à l'atmosphère explosive.

Espaces autour et au-dessus de l'appareil

La figure qui suit indique quelles sont les distances minimales à respecter lors de l'installation de l'appareil par rapport à des murs ou à des meubles difficiles à déplacer.



La distance entre le haut de l'appareil et des étagères ou faux plafonds éventuellement présents au-dessus de ce dernier doit être d'au moins 150 cm.

Les meubles et les objets mobiles en matières inflammables doivent être positionnés à au moins 50 cm des parois latérales de l'appareil. Ces objets devront être déplacés en cas d'entretien de celui-ci.

Protéger contre le rayonnement thermique de l'appareil toutes les structures qui pourraient prendre feu.

Prise d'air extérieur

Pendant son fonctionnement, l'appareil prélève l'air comburant de la pièce où il est installé ; il est donc indispensable que cet air soit réintégré par le biais d'une prise d'air extérieur. L'absence de réalisation de la prise d'air a des conséquences sur le tirage du conduit de fumées et par conséquent sur la combustion et sur la sécurité de l'appareil.

Il est donc obligatoire de réaliser une prise d'air extérieur qui ait au moins 80 cm² de passage minimum d'air totalement libre (trou rond ayant au moins 15 cm de diamètre protégé par une grille fixe spéciale à mailles larges).

Si le mur qui se trouve derrière l'appareil donne sur l'extérieur, il est conseillé de faire un trou tout près, à une hauteur de 20 cm du sol (voir exemple fig. A).

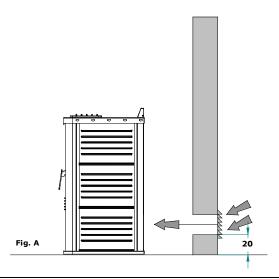
Si vous ne pouvez pas réaliser la prise d'air à l'arrière de l'appareil, percez un trou dans un mur périphérique de la pièce où est installé l'appareil. Si vous ne pouvez pas réaliser la prise d'air dans la pièce où est installé l'appareil, vous pouvez percer le trou dans une autre pièce adjacente, à condition qu'elle communique avec le lieu d'installation de manière permanente par un trou de transit (diamètre minimum 15 cm).

Le trou doit être protégé à l'extérieur par une grille fixe. La grille de protection doit être contrôlée périodiquement pour s'assurer qu'elle n'est pas obstruée, cela bloquerait le passage de l'air. **Garder les prises d'air dégagées de toute obstruction.**

La norme UNI 10683 INTERDIT de prélever l'air comburant d'un garage, d'un entrepôt contenant des matériaux inflammables ou de tout autre local exposé à un risque incendie.

Si d'autres appareils de chauffage ou d'aspiration sont installés dans la pièce, les prises d'air devront garantir le volume d'air nécessaire au bon fonctionnement de tous les appareils.

Dans la pièce où est installé l'appareil à granulés, seuls peuvent être déjà présents ou installés des appareils fonctionnant de manière étanche par rapport à la pièce (par ex. appareils à gaz de type C, comme les définit la norme UNI 7129) ou dans tous les cas qui ne mettent pas cette dernière en dépression par rapport à l'extérieur. Des ventilateurs d'extraction peuvent causer des problèmes de fonctionnement à l'appareil s'ils sont utilisés dans la même pièce.



Conduit de cheminée et raccordement

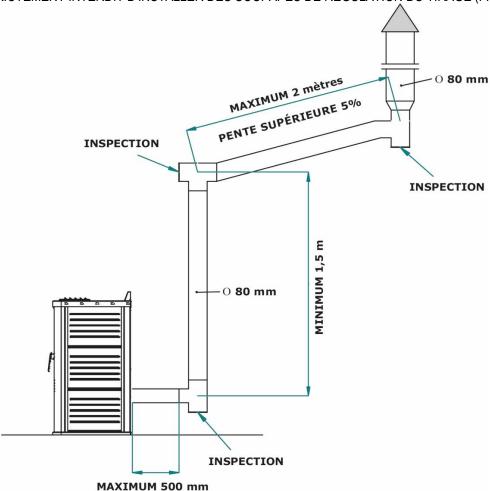
Le conduit de cheminée est un élément fondamental pour le bon fonctionnement de l'appareil. La section minimale du conduit de cheminée doit être celle indiquée dans les caractéristiques techniques de l'appareil (80 mm). Chaque produit doit avoir son propre conduit de cheminée, qui ne doit servir à aucun autre appareil (chaudières, cheminées, poêles, etc.). Les dimensions du conduit de cheminée sont étroitement liées à sa hauteur, qui doit être mesurée de l'appareil à la base du pot de cheminée. Pour garantir le tirage, la surface de sortie des fumées du pot de cheminée doit être deux fois plus grande que la section du conduit de cheminée. Le conduit d'évacuation des produits de la combustion générés par l'appareil à tirage forcé doit remplir les conditions suivantes :

- Être étanche aux produits de la combustion, imperméable et convenablement isolé et calorifugé, conformément aux conditions d'emploi (cf. UNI 9615)
- Être réalisé dans des matériaux capables de résister aux contraintes mécaniques normales, à la chaleur, à l'action des produits de la combustion et d'éventuelles condensations ;
- Avoir, après la portion verticale et sur tout le reste du parcours, une orientation ascensionnelle, avec une pente minimale de 5%. La longueur de la portion légèrement inclinée ne doit pas dépasser le quart de la hauteur efficace H de la cheminée ou du conduit de cheminée et ne doit jamais mesurer plus de 2000 mm de long;
- Avoir une section intérieure de préférence circulaire : les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir des angles arrondis et un rayon minimum de 20 mm :
- Avoir une section interne constante, libre et indépendante ;
- Avoir des sections rectangulaires affichant un rapport maximal entre les côtés de 1,5 ;
- Si le conduit de cheminée est installé à l'extérieur, il faudra obligatoirement le calorifuger pour éviter le refroidissement des fumées et la formation de condensation ;
- Pour le montage des tuyaux fumée (portion qui va de l'appareil à l'entrée du conduit de cheminée) il faut utiliser des éléments réalisés dans des matériaux non combustibles, capables de résister aux produits de la combustion et aux éventuelles condensations (l'utilisation de tuyaux en aluminium est absolument interdite) ;
- Il est interdit d'utiliser des tuyaux en fibrociment pour relier des appareils au conduit de cheminée :
- Les conduits de fumée ne doivent pas traverser les pièces où l'installation d'appareils à combustion est interdite ;
- Le montage des tuyaux fumée doit être effectué de manière à garantir l'étanchéité aux fumées car l'appareil fonctionne en dépression ;
- Le montage de portions horizontales est interdit ;
- Les éléments en contre-pente sont interdits ;
- Le conduit de fumée doit permettre de récupérer la suie ou doit pouvoir être ramoné et il doit présenter une section constante;
- Il est interdit de faire transiter dans des tuyaux fumée, même s'ils sont surdimensionnés, d'autres conduits d'adduction d'air et d'autres tuyauteries.

AUTRES CONSIGNES À RESPECTER

- L'appareil fonctionne avec la chambre de combustion en dépression et tuyau des fumées en pression ; il est fondamental que l'évacuation des fumées soit parfaitement étanche.
- Les tuyaux fumée internes au local d'installation doivent être réalisés dans un matériau adéquat (voir normes en vigueur) et équipés de joints d'étanchéité d'au moins 80 mm de diamètre.

- Les tuyaux doivent être à double paroi (calorifugés) ou bien dûment isolés avec de la laine de roche. La température maximale du tuyau fumée interne au local ne doit pas dépasser 70°C.
- LA RÉALISATION D'UNE PREMIÈRE PORTION VERTICALE D'AU MOINS 1,5 M EST OBLIGATOIRE POUR GARANTIR UNE BONNE EXPULSION DES FUMÉES.
- Chaque changement de direction doit être réalisé avec un raccord en T avec bouchon d'inspection. Les tuyaux doivent assurer l'étanchéité à la fumée grâce à des joints résistant à 250 °C. Fixer les tuyaux au mur avec des colliers spéciaux pour éviter le risque de vibrations.
- IL EST STRICTEMENT INTERDIT D'INSTALLER DES SOUPAPES DE RÉGULATION DU TIRAGE (PAPILLONS).



En cas de conduit de cheminée trop vieux ou trop grand (diamètre interne supérieur à 15 cm), il faut insérer dans le conduit de cheminée un tuyau en acier inox opportunément isolé (avec de laine de roche ou de la vermiculite) et dimensionné en fonction du parcours. Le raccordement au conduit de cheminée doit être opportunément scellé.

Lors de la réalisation du conduit de cheminée, il ne doit pas y avoir plus de 4 changements de direction, y compris le raccord en T initial.

Pot de cheminée

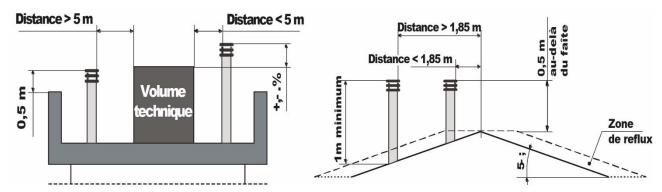
Le **pot de cheminée** est un dispositif qui vient couronner le conduit de cheminée et qui permet de faciliter la dispersion des produits de la combustion.

Il doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir une section utile de sortie non inférieure au double de celle du conduit de cheminée sur lequel il est inséré ;
- Avoir une forme qui empêche la pluie et la neige de pénétrer dans le conduit de cheminée ;
- Être construit de manière à ce que, même en cas de vent, quelles que soient sa direction et son inclinaison, l'évacuation des produits de la combustion soit assurée.

La hauteur du débouché (on entend par hauteur celle qui correspond au sommet du conduit de cheminée, sans tenir compte des éventuels pots de cheminée) doit être en-dehors de la zone de reflux, pour éviter la formation de contrepressions qui empêcheraient l'évacuation des produits de combustion dans l'atmosphère.

Il faut par conséquent respecter les hauteurs minimales indiquées sur les figures suivantes :



BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Le branchement électrique doit être exécuté **exclusivement par un personnel qualifié**, conformément à toutes les normes de sécurité générales et locales en vigueur.

S'assurer que la tension et la fréquence d'alimentation correspondent à 220V – 50 Hz.

La sécurité de l'appareil est assurée quand celui-ci est correctement relié à une mise à la terre efficace.

Prévoyez, lors du raccordement électrique au secteur, un interrupteur magnétothermique différentiel à 6 A – Id 30 mA affichant une charge de rupture adéquate. Les connexions électriques, y compris la mise à la terre, doivent être effectuées après avoir mis l'installation hors tension.

Lors de l'installation, n'oubliez pas que les câbles doivent être posés de manière inamovible et loin de tout élément pouvant atteindre une température élevée. Pour le câblage final du circuit, utilisez exclusivement des composants ayant un degré de protection électrique adéquat. Veillez à ne pas faire passer les fils électriques à proximité du tuyau fumée, à moins qu'ils ne soient isolés à l'aide de matériaux adaptés.

KLOVER srl décline toute responsabilité en cas de dégâts matériels ou subis par des personnes ou des animaux, découlant de l'absence de raccordement de l'appareil à la terre et de la non-observation des normes CEI.

Raccordement au thermostat d'ambiance ou à une sonde d'ambiance

Au dos de l'appareil, un ou plusieurs borniers sont présents pour se connecter à n'importe quel thermostat ou sonde d'ambiance (voir « *Composants de l'appareil* »).

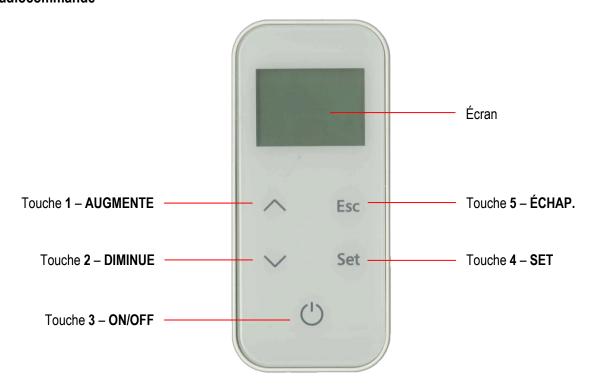
Le tableau décrit le fonctionnement des borniers présents à l'arrière de l'appareil.

Bornier	Description	Type de gestion	Action
1	Ambiance principale	Uniquement avec thermostat d'ambiance*	Avec le contact FERMÉ, l'appareil continue de travailler à la puissance configurée, quelle que soit la valeur « T.AMB. CONSIGNE » (touche 1) configurée et quel que soit l'état des autres thermostats ou sondes d'ambiances connectés. Avec le contact OUVERT, l'appareil entre en modulation, à condition que la température ambiante configurée dans T.AMB. CONSIGNE (touche 1) soit satisfaite et que soient satisfaits les autres thermostats ou sondes d'ambiance connectés.

^{*} Connecter un thermostat d'ambiance non sous tension, qui gère un simple contact sec et de préférence avec une valeur d'hystérésis calibrable.

DESCRIPTION DES COMPOSANTS

Radiocommande

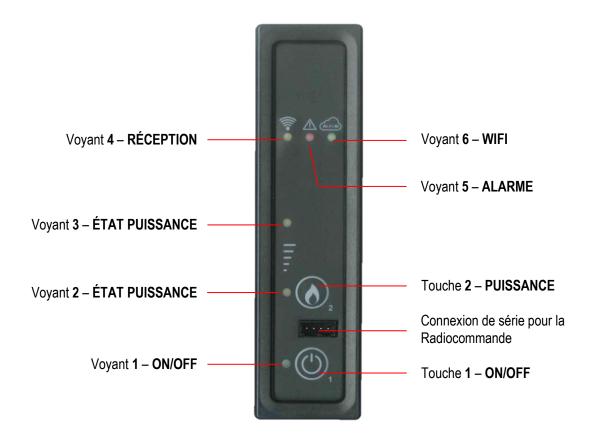


3 piles AAA 1,5 V doivent être placées dans la radiocommande (mod. LR03 / MN2400) ; l'autonomie de la batterie dépend de la fréquence d'utilisation de la radiocommande.

Le tableau décrit le fonctionnement des touches présentes sur la radiocommande.

Touche	Description	Mode	Action
		À la première pression	Permet de modifier la température d'ambiance « T.AMB. CONSIGNE ».
1	AUGMENTE	En mode programmation	Modifie/augmente la valeur du menu sélectionné. Augmente la valeur de la température d'ambiance/puissance de fonctionnement.
		À la première pression	Permet de modifier la puissance de fonctionnement « PUISSANCE CONSIGNE ».
2	2 DIMINUE En mode pro		Modifie/diminue la valeur du menu sélectionné. Diminue la valeur de la température d'ambiance/puissance de fonctionnement. Dans « CANALISATION DE CONSIGNE », modifie la valeur de la ventilation avant.
		À la première pression	Allume l'écran.
		En mode travail	Permet d'éteindre l'appareil, par pression de 2 secondes.
3	3 ON/OFF	En extinction	Permet d'allumer l'appareil, par pression de 2 secondes.
·	31., 31.	En mode blocage alarme	Permet de débloquer l'alarme.
		En mode menu/ programmation	Il se place au niveau de menu précédent en ne mémorisant pas les modifications effectuées.
		À la première pression	Pour accéder au menu utilisateur.
4	SET	Dans le menu	Il passe à l'option de menu suivante, en mémorisant les modifications effectuées.
		En mode programmation	Il passe à l'option de sous-menu suivante, en mémorisant les modifications effectuées.
		À la première pression	Permet de modifier la vitesse des ventilation avant « CANALISATION DE CONSIGNE »
5	ÉCHAP.	Dans le menu	Il passe à l'option de menu précédente, en mémorisant les modifications effectuées.
		En mode programmation	Il passe à l'option de sous-menu précédente, en mémorisant les modifications effectuées.

Panneau de commande



Le tableau décrit le fonctionnement des touches présentes sur le panneau de commande

Touche	Description	Mode	Action	
		En mode travail	Permet d'éteindre l'appareil, par pression de 2 secondes.	
1	ON/OFF	En extinction	Permet d'allumer l'appareil, par pression de 2 secondes.	
		En mode blocage alarme	Permet de débloquer l'alarme.	
2	PUISSANCE	À chaque pression	Permet de modifier la puissance de fonctionnement « PUISSANCE CONSIGNE », en choisissant parmi les 3 puissances disponibles (1, 3 ou 5).	

Le tableau décrit le fonctionnement des voyants présents sur le panneau de commande.

Voyant	Description	État	Action	
		Éteint	L'appareil est éteint.	
1	ON/OFF	Clignotant	L'appareil est en phase d'extinction.	
		Allumé	L'appareil est allumé.	
		Voyant 2 Allumé, Voyant 3 Éteint	Puissance de consigne configurée sur 1.	
2 et 3 ETAT PUISSANCE Allumé		Voyant 2 Allumé, Voyant 3 Allumé	Puissance de consigne configurée sur 3.	
		Voyant 2 Éteint Voyant 3 Allumé	Puissance de consigne configurée sur 5.	
4	RÉCEPTION	Allumé	S'allume quand la carte reçoit un signal de la radiocommande.	
5	ALARME	Allumé	L'appareil est en alarme.	
6	Éteint		L'appareil n'est pas connecté à un réseau WiFi.	
0	Wifi	Allumé	L'appareil est connecté à un réseau WiFi.	

Le panneau de commande permet de gérer les fonctions de base relatives au fonctionnement de l'appareil en l'absence de la radiocommande.

Il est donc possible d'effectuer les opérations suivantes :

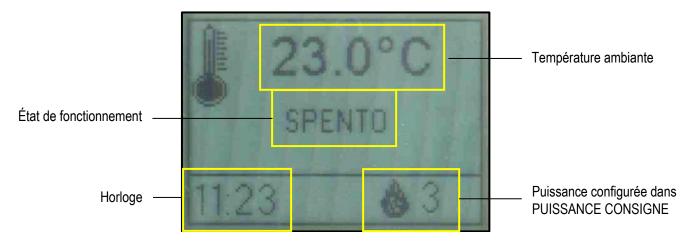
- ALLUMAGE/EXTINCTION : en maintenant la touche 1 appuyée pendant 2 secondes (On/Off)
- MODIFIER LA PUISSANCE DE FONCTIONNEMENT : à chaque pression de la touche 2 (Puissance), il est possible de modifier la puissance de fonctionnement, en sélectionnant l'une des trois puissances disponibles (1, 3 ou 5). Avec l'aide des voyants 2 et 3 (État puissance), il est possible de vérifier quelle puissance est configurée (Voir le tableau des voyants).

Écran

L'écran de la radiocommande affiche les informations sur l'état de fonctionnement de l'appareil.

L'allumage de l'écran s'effectue en appuyant sur la touche 3 (On/Off).

La figure suivante montre l'écran lorsque l'appareil est en condition de fonctionnement normal.



En accédant au menu avec la touche 4 (Set), il est possible d'obtenir différents types d'affichage et d'effectuer les configurations disponibles selon le menu sélectionné.

La figure suivante montre l'écran en phase de navigation dans le menu.



LE MENU

On accède au Menu par la pression de la touche 4 (Set).

Celui-ci est composé de plusieurs options et niveaux qui permettent d'accéder aux réglages et à la programmation de l'appareil.

Le Menu à modifier est sélectionné avec les touches 1 et 2 (Augmente et Diminue).

On accède au menu à modifier par la touche 4 (Set), en mémorisant les modifications effectuées précédemment. On revient au niveau du menu précédent par la touche 5 (Échap.), en mémorisant les modifications effectuées précédemment.

La valeur configurée dans le menu sélectionné est modifiée dans le menu à modifier, par la pression des touches 1 et 2 (Augmente et Diminue).

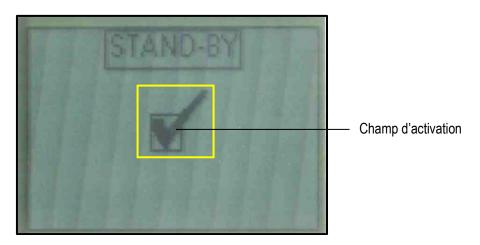
Ci-dessous, énumération des menus présents dans la carte avec les explications correspondantes.

Menu 01 - Stand-by

S'il n'est <u>pas activé</u>, l'extinction de l'appareil est exclue lorsque la température configurée dans « T.AMB. CONSIGNE » est atteinte. La modulation de la puissance de fonctionnement aura lieu. L'inscription « MODULATION » apparaît sur l'écran.

<u>S'il est activé</u> l'appareil passera en modulation et/ou en arrêt une fois la température configurée dans « T.AMB. CONSIGNE ». Au cours de la modulation, l'écran affichera le message « OK ST-BY » ; le message « STAND-BY » est affiché lors de l'arrêt.

L'image suivante montre la page-écran lorsque le STAND-BY est activé :



Menu 02 - Chrono

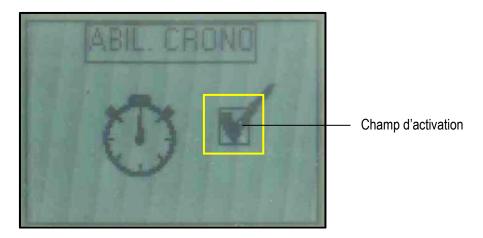
Permet d'accéder aux programmations différentes du Chrono (quotidien, hebdomadaire et week-end).

Afin d'éviter toute opération d'allumage et d'arrêt non souhaitée, il est conseillé d'activer et d'utiliser un seul programme parmi ceux proposés (programme quotidien ou hebdomadaire ou week-end).

• Sous-menu 02 – 01 – Act. chrono

Permet d'activer et de désactiver entièrement toutes les fonctions du chrono. Pour un fonctionnement correct, il est préconisé d'activer, à l'aide des touches 1 ou 2 (Augmente et Diminue), quand au moins un programme d'allumage/arrêt est activé (quotidien, hebdomadaire ou week-end).

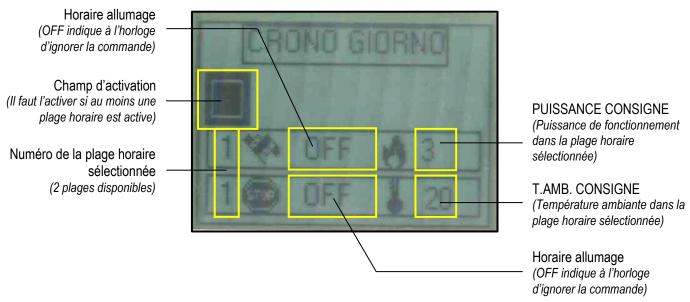
L'image suivante montre la page-écran lorsque le Chrono est activé :



• Sous-menu 02 – 02 – Chrono jour

Permet d'activer, de désactiver et de configurer les fonctions du chrono quotidien.

Le chrono quotidien possède deux plages de fonctionnement délimitées par les heures configurées selon le schéma suivant (il n'est pas nécessaire de les utiliser toutes à la fois) :

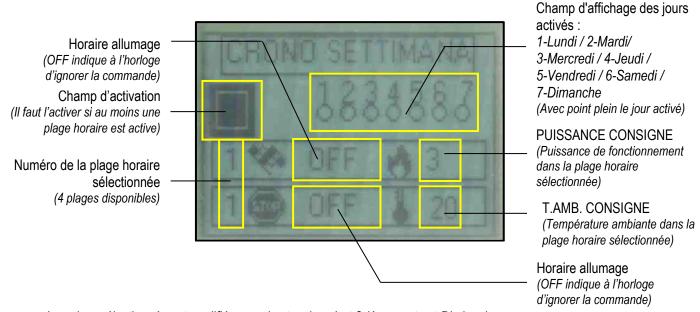


- La valeur sélectionnée est modifiée avec les touches 1 et 2 (Augmente et Diminue).
- La valeur suivante est sélectionnée avec la touche 4 (Set).
- La valeur précédente est sélectionnée avec la touche 5 (Échap.).
- On revient au menu précédent avec la touche 3 (ON/OFF).

• Sous-menu 02 – 03 – Chrono semain

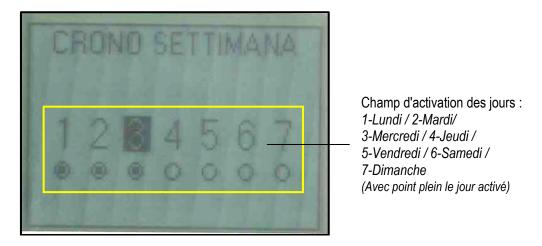
Permet d'activer, de désactiver et de configurer les fonctions du chrono hebdomadaire.

Le chrono hebdomadaire possède quatre plages de fonctionnement délimitées par les heures configurées selon le schéma suivant (il n'est pas nécessaire de les utiliser toutes à la fois) :



- La valeur sélectionnée est modifiée avec les touches 1 et 2 (Augmente et Diminue).
- La valeur suivante est sélectionnée avec la touche 4 (Set).
- La valeur précédente est sélectionnée avec la touche 5 (Échap.).
- On revient au menu précédent avec la touche 3 (ON/OFF).

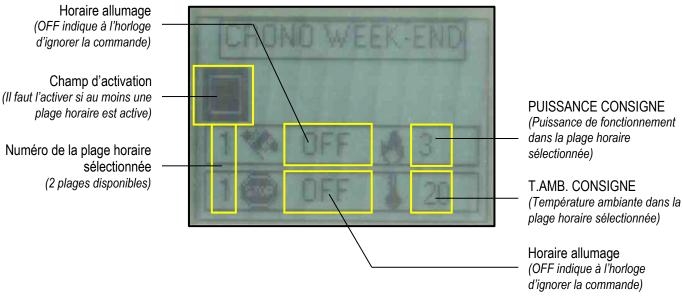
Après avoir réglé l'heure d'allumage/arrêt et la puissance et la température de consigne, il faut choisir les jours où activer la plage horaire de référence. La page-écran où il faudra activer les jours est illustrée ci-dessous :



- Le jour sélectionné est activé avec la touche 1 (Augmente).
- Le jour sélectionné est désactivé avec la touche 2 (Diminue).
- Le jour suivant est sélectionné avec la touche 4 (Set).
- Le jour précédent est sélectionné avec la touche 5 (Échap.).
- On revient au menu précédent avec la touche 3 (ON/OFF).

• Sous-menu 02 – 04 – Chrono week-end

Permet d'activer, de désactiver et de configurer les fonctions du chrono week-end (valide le samedi et dimanche).



- La valeur sélectionnée est modifiée avec les touches 1 et 2 (Augmente et Diminue).
- La valeur suivante est sélectionnée avec la touche 4 (Set).
- La valeur précédente est sélectionnée avec la touche 5 (Échap.).
- On revient au menu précédent avec la touche 3 (ON/OFF).

Menu 03 - SET HORLOGE

Permet de régler le jour, l'heure et la date actuelle.



- La valeur sélectionnée est modifiée avec les touches 1 et 2 (Augmente et Diminue).
- La valeur suivante est sélectionnée avec la touche 4 (Set).
- La valeur précédente est sélectionnée avec la touche 5 (Échap.).
- On revient au menu précédent avec la touche 3 (ON/OFF).

Menu 04 - Langue

Permet de sélectionner la langue des menus parmi celles disponibles (italien, anglais, français, allemand et espagnol).

Menu 05 - Réglages

Permet de régler les différentes configurations de la radiocommande.

Le tableau des réglages et leur signification est illustré ci-dessous :

Menu	Signification	Valeur à configurer*
BIP CARTE	Active/désactive le bip sonore de la carte puissance	ON – OFF
ECLAIRAGE ECRAN	Régule la durée d'éclairage de l'écran	2/10 secondes
ALLUMAGE ECRAN	Régule la durée d'allumage de l'écran	15/60 secondes - ON
LUMINOSITE	Active/désactive l'éclairage de l'écran	ON – OFF
CONTRASTE	Régule le contraste de l'écran	15 / 60 #
BIP TOUCHES	Active/désactive le bip sonore à chaque pression des touches de la radiocommande	ON – OFF

^{*} Les valeurs configurées conditionnent la durée de la batterie montées sur la radiocommande.

Menu 06 - Charge initiale

Permet d'effectuer, quand l'appareil est éteint et refroidi, un pré-chargement de granulés pendant 90 secondes. Démarrer avec la touche 1 (Augmente) et interrompre avec la touche 3 (On/Off). Cela peut être utile si l'appareil est allumé après que le réservoir a été complètement vidé ou si c'est la première fois qu'il est rempli. <u>Attention : une fois l'opération terminée et avant de procéder à l'allumage de l'appareil, il est préconisé de vider les granulés qui se sont accumulés dans le tiroir à cendres.</u>

Menu 07 – Etat poele

Permet de visualiser l'état instantané de l'appareil en indiquant les conditions de travail des différents dispositifs qui y sont raccordés. Différentes pages affichées l'une après l'autre sont disponibles. Les données indiquées sont réservées au Centre d'assistance technique.

Le tableau des différents dispositifs et leur signification est illustré ci-dessous :

Message à l'écran	Signification	
L04-270218 (exemple)	Code firmware chargé dans la centrale de contrôle.	
AIR 1.0 (exemple)	Code firmware chargé dans la radiocommande.	
T.FUMEE	Indique la température relevée par la sonde présente à l'intérieur de la chambre de combustion.	
T.AMB.	Indique la température ambiante relevée par la sonde présente dans la radiocommande.	
T.AMB 1	Si une sonde de température est connectée, cette valeur indique la température ambiante canalisée 1 mesurée par cette dernière. Si un thermostat d'ambiance est connecté, cette valeur indique l'état de ce dernier. (OFF = Contact T.A. OUVERT = Thermostat non en appel) (ON = Contact T.A. FERMÉ = Thermostat en appel)	
T.AMB 2	Si une sonde de température est connectée, cette valeur indique la température ambiante canalisée 2 mesurée par cette dernière. Si un thermostat d'ambiance est connecté, cette valeur indique l'état de ce dernier. (OFF = Contact T.A. OUVERT = Thermostat non en appel) (ON = Contact T.A. FERMÉ = Thermostat en appel)	
ASP.RPM	Indique la vitesse de l'aspirateur des fumées.	
CHARGE	Indique l'intervalle de chargement des granulés.	
ETAT T.A.	Indique l'état du thermostat d'ambiance principal. (OFF = Contact T.A. OUVERT = Thermostat non en appel) (ON = Contact T.A. FERMÉ = Thermostat en appel)	
VIT.AIR	Indique la vitesse du ventilateur air avant.	
VIT.CAN1	Indique la vitesse du ventilateur air canalisé 1.	
VIT.CAN2	Indique la vitesse du ventilateur air canalisé 2.	
TIMER 1	Indique le terme (minutes) de la phase en cours de travail.	

TIMER 2	Indique le terme (secondes) de la phase en cours de travail.
RET.ALARM	Indique en cas d'alarme, le terme (secondes) après lequel l'alarme est signalée sur l'écran.
T.CARTE	Indique la température relevée par la sonde présente à l'intérieur de la centrale de contrôle.
G.A.S.	Indique l'état du nettoyeur du brasier. (OFF = Contact OUVERT = Brasier non aligné) (ON = Contact Fermé = Brasier aligné)
NIV.PELLET	Indique l'état du capteur de niveau de granulés dans le réservoir. (OFF = Capteur couvert = Granulés dans le réservoir au-dessus de la limite de réserve) (ON = Capteur découvert = Granulés dans le réservoir au-dessous de la limite de réserve)
SERVICE	Indique le nombre d'heures restantes avant qu'il faille demander l'entretien au C.A.T.

Menu 08 - Etat WiFi

Permet d'afficher l'état instantané de la carte WiFi intégrée.

L'image suivante montre la page-écran d'état de la carte WiFi :



Le tableau des différents éléments et leur signification est illustré ci-dessous :

Message à l'écran	Signification		Valeurs affichées	
SIGNAL	Indique la valeur du signal Wifi relevé par la carte de réception		0 / 100	
CANAL	Indique le canal auquel est connectée la carte WiFi		1 – 6 – 11	
VERSION	Indique la version du firmware chargée dans la carte WiFi	-		
ETAT WIFI	Indique l'état de la carte WiFi	1 2 3 4 5 6 7 8	Initialisation Point d'accès Phase de téléchargement d'une mise à jour Mise à jour Recherche d'une station Réseau trouvé Tentative de connexion au serveur Connexion WiFi active	
RESET	Permet de réinitialiser la connexion WiFi configurée précédemment		-	

Menu 09 - Réglages utilisateur*

Menu dédié aux utilisateurs experts seulement ; permet d'effectuer un réglage limité de chargement de granulés (TYPE PELLET) et de la vitesse de l'aspirateur des fumées (TYPE CHEMINEE) tel que prescrit dans le tableau ci-dessous :

Menu	Signification	Valeurs à configurer	
TYPE PELLET	En augmentant la valeur d'une seule unité, le chargement de granulés est augmenté de 2% environ.	-9 / +9	
I I I F L F L L L L I	En diminuant la valeur d'une seule unité, le chargement de granulés est diminué de 2% environ.	-97 +9	
TYPE	En augmentant la valeur de chaque unité, la vitesse de l'aspirateur des fumées (et donc l'apport d'air comburant) est augmentée de 3% environ.	-9 / +9	
CHEMINEE	En diminuant la valeur d'une seule unité, la vitesse de l'aspirateur des fumées est réduite (et donc l'apport d'air comburant) de 3% environ.	-3 / +3	

^{*} L'accès de l'utilisateur non expert peut provoquer de graves dommages à l'appareil, à des personnes, à des biens et à l'environnement. Klover décline toute responsabilité dérivant d'un mauvais réglage de ces valeurs.

Menu 10 - Réglages technicien

Permet d'accéder à tout ce qui est réservé au Centre d'assistance technique. <u>L'accès est protégé par un code d'accès.</u> <u>L'accès non autorisé peut provoquer de graves dommages à l'appareil, à des personnes, à des biens et à l'environnement.</u>

CONFIGURATIONS INITIALES

Connexion de la radiocommande

La première fois que le produit est alimenté ou s'il faut modifier le canal de connexion, il faut interfacer la radiocommande avec le panneau de commande embarqué en procédant comme suit :

- 1. Appuyer simultanément pendant quelques secondes les touches 3 (On/Off) et 4 (Set) de la radiocommande.
- 2. L'inscription « MENU RADIO ID » s'affiche avec , s'il a été configuré précédemment, le canal auquel la radiocommande a été connectée.
- 3. Avec la touche 2 (Diminue) de la radiocommande, choisir « NOUVEAU » et confirmer avec la touche 4 (Set).
- 4. Avec les touches 1 ou 2 (Augmente ou Diminue) de la radiocommande, choisir le canal auquel se connecter <u>sans</u> confirmer avec la touche 4 (Set).
- 5. Appuyer simultanément sur les touches 1 (On/Off) et 2 (Puissance) du panneau de commande jusqu'à l'allumage de tous les voyants.
- 6. Confirmer à l'aide de la touche 4 (Set) de la radiocommande, le canal précédemment sélectionné ; la radiocommande recherche le canal auquel se connecter.
- 7. Si l'opération s'est déroulée correctement, la radiocommande affichera la page-écran d'utilisation de l'appareil. Dans le cas contraire, il est rapporté que le canal est introuvable ; dans ce cas, répéter l'opération.

Connexion au réseau WiFi

L'appareil est équipé d'une carte WiFi qui permet le contrôle à distance via l'application Web « My Klover », qui peut être téléchargée sur différents smartphones, tablettes ou ordinateurs depuis les différents stores Apple, Android, etc.

La procédure de connexion de la carte Wi-Fi au réseau domestique est décrite ci-dessous (voir aussi le paragraphe « *Menu 08 - Etat WiFi* » dans le chapitre « LE MENU ») :

- 1. Alimenter l'appareil au moyen de « l'interrupteur général ON/OFF » situé à l'arrière de l'appareil.
- 2. Vérifier à l'intérieur du « Menu 08 ETAT WIFI, » de la radiocommande, qu'à l'élément « ETAT WIFI », la valeur « 02 » (Point d'accès) est présente. Si l'état « 02 » (Point d'accès) indiqué à l'étape précédente n'est pas présent, exécuter la procédure de « RESET » à l'intérieur du « Menu 08 ETAT WIFI ».
- 3. Depuis un appareil avec un périphérique WiFi (ordinateur/tablette/smartphone), effectuer la connexion au réseau WiFi créé par le module Wi-Fi.
 - Le nom du réseau à rechercher (SSID) sera similaire à « Klover-Wifi_xxxxxxx » où « xxxxxx » indique l'adresse MAC du module.

Vérifier que le dispositif équipé d'un périphérique WiFi (ordinateur/tablette/smartphone) a établi la connexion réelle au réseau créé par le module WiFi de l'appareil.

4. Ouvrir le navigateur du dispositif utilisé (Internet Explorer, Firefox, Safari, etc.) et saisir l'adresse suivante : http://192.168.1.1. dans la barre d'adresse.



5. La page principale du module WiFi (Welcome to WiFiMi Setup) sera ouverte. Sélectionner la langue à utiliser pour les menus de configuration ultérieurs du module WiFi.



6. Une nouvelle page s'ouvrira (Bienvenue dans WiFiMi Setup) qui indiquent les données relatives à la configuration précédente. S'il faut reconnecter le module au réseau indiqué, aller dans le « Menu 08 - ETAT WIFI » de la radiocommande, sélectionner l'élément « RESET » et attendre que sur l'élément « ETAT WIFI » soit présente la valeur « 08 » (Module connecté). S'il faut opter pour la connexion à un nouveau réseau, appuyer sur la touche « Rechercher les réseaux WiFi ».



7. La dernière page de configuration s'ouvrira (Rechercher les réseaux WiFi disponibles). Sélectionner le réseau qui sera utilisé pour connecter l'appareil à internet dans la liste et saisir le mot de passe du réseau sélectionné. Dans le cas d'un réseau caché, cliquer sur l'élément « SSID personnalisé »et entrer les deux paramètres demandés.



8. Cliquer sur la touche « Connecter » pour connecter l'appareil au réseau WiFi sélectionné.



9. Vérifier dans le « Menu 08 - ETAT WIFI » de la radiocommande, qu'à l'élément « ETAT WIFI » la valeur « 08 » soit présente (Module connecté).

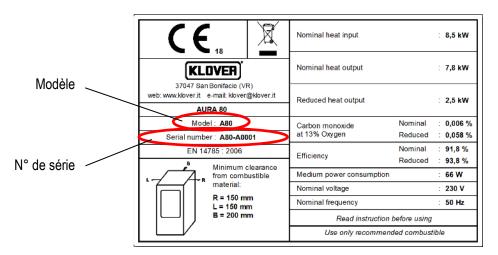


- 10. À ce stade, le dispositif que vous avez acheté est en permanence connecté à Internet.

 Ouvrir le navigateur du dispositif utilisé (ordinateur/tablette/smartphone) et saisir l'adresse suivante dans la barre d'adresse : https://appwifi.klover.it/it/login/.
 - La page de l'application Web « My Klover » s'ouvrira, cliquer sur « S'inscrire » dans le menu principal. Après l'inscription, vous recevrez un mail de confirmation dans votre boîte de poste électronique. Il est possible de s'inscrire depuis l'application « My Klover » téléchargeable sur smartphones, tablettes ou ordinateurs depuis les différents stores Apple, Android, etc.
- 11. Revenir à la page principale de l'application Web « My Klover » et accéder à votre compte en saisissant les identifiants (adresse e-mail et mot de passe) précédemment utilisés lors de l'inscription. Il est donc maintenant possible d'insérer un nouvel appareil en cliquant sur la section « Ajouter un poêle » du menu principal.

Il vous sera demandé au cours de cette procédure :

- CODE ARTICLE (Modèle) et SERIAL NUMBER (numéro de série) indiqués sur l'étiquette CE fixée sur l'appareil.



- MAC ADDRESS et CODE D'INSCRIPTION indiqués sur l'étiquette fixée près du « Panneau de commande » de l'appareil (voir les « Composants de l'appareil »).



12. À ce stade, l'appareil a été ajouté et peut maintenant être géré par l'application Web de tout appareil (ordinateur/tablette/smartphone) connecté un réseau internet.

L'accès peut être effectué depuis l'adresse http://appwifi.klover.it/it/ ou depuis l'application « My KLOVER » à

télécharger depuis les différents stores (Apple, Android, etc).

MISE EN SERVICE

Première mise en marche

Effectuer les opérations suivantes :

- Relier l'appareil à l'installation électrique à l'aide du câble fourni ;
- Régler « l'interrupteur général ON/OFF » situé derrière l'appareil sur « I » (allumé) ;
- Remplir le réservoir de granulés ; pour la toute première mise en marche, il est préconisé de consulter les indications reportées dans le « MENU 06 CHARGE INITIALE » pour éviter de devoir attendre le temps nécessaire au remplissage de tout le canal de la vis sans fin (cette opération doit être exécutée à chaque fois que l'appareil se retrouve à court de granulés) ;
- Allumer l'appareil avec la touche ON/OFF d'allumage située sur la radiocommande (touche 3) ou sur le panneau de commande (touche 1). Voir les instructions reportées ci-dessous. Attention : avant de procéder à l'allumage de l'appareil, mieux vaut s'assurer que le brasier est propre sans granulés à l'intérieur. Autrement il faut le vider et le nettoyer.

Nous conseillons d'utiliser des granulés (pellet) de bonne qualité pour ne pas compromettre les fonctions de l'appareil. Tous dommages causés par des granulés de mauvaise qualité ne sont pas couverts par la garantie.

Ne pas verser les granulés manuellement dans le brasier.

Cycle d'allumage

La pression prolongée de la touche 3 (On/Off) sur la radiocommande, touche 1 (On/Off) sur le panneau de commande permet de mettre l'appareil en marche.

Le cycle d'allumage peut durer 20/25 minutes maximum et il est divisé en cinq phases :

Phase	Message à l'écran Signification		Durée
1°	CHECK UP	Cycle de nettoyage du brasier	Environ 30 secondes
2°	CHARGE PELLET Pré-chargement de granulés dans le brasier (chargement de granulés en continu) pour remplir suffisamment le brasier en permettant un allumage correct.		Environ 4 minutes
3°	Attente de l'allumage de la flamme après le pré-chargement (chargement des granulés suspendu)		Environ 4 minutes
4°	ATTENTE FLAMME / CHARGE PELLET	Chargement des granulés du brasier (chargement intermittent des granulés)	Indéterminable
5°	FLAMME LUMIERE	Stabilisation de la flamme afin de permettre l'allumage uniforme de tous les granulés non brûlés dans les phases précédentes.	Environ 8 minutes

À la fin du cycle d'allumage, l'appareil se met en mode de travail à la puissance configurée dans le paramètre « PUISSANCE CONSIGNE ».

En cas de non allumage des granulés, l'écran affiche l'alarme « ECHEC ALLUMAGE ».

Cette alarme peut également apparaître si le brasier est sale ; dans ce cas, il faut nettoyer le brasier et redémarrer.

Attention : pendant la phase d'allumage et le fonctionnement normal de l'appareil, mieux vaut se tenir à une distance de sécurité et ne pas rester devant celui-ci.

Phases de travail

Pendant la phase de travail normal, en appuyant sur la touche 1 (Augmente), il est possible de régler la valeur « *T.AMB. CONSIGNE* » (température ambiante) qui lorsqu'elle est atteinte, fait passer l'appareil en mode économie de fonctionnement « *MODULATION* »" à condition que tous les thermostats ou sondes d'ambiance soient également satisfaits (voir aussi « *Connexion au thermostat d'ambiance ou à une sonde d'ambiance supplémentaire* »).

- Avec « Menu 01-STAND-BY » <u>activé</u>, l'appareil s'éteindra automatiquement en se plaçant dans l'état « OK ST-BY » après le temps réglé dans le Pr44 (valeur réglée en usine 10 minutes); une fois la phase d'arrêt terminée, il se rallumera automatiquement si la température ambiante descend en dessous du différentiel de température configuré dans le Pr43 (valeur réglée en usine 1°C) ou Température ambiante < (« T.AMB. CONSIGNE » Pr43).
- Avec le « Menu 01-STAND-BY » <u>non activé</u>, l'appareil entrera en MODULATION une fois la température ambiante de consigne atteinte, mais il ne s'éteindra pas automatiquement.

Si la condition décrite plus haut a lieu quand le cycle d'arrêt est encore en cours, il vaut mieux attendre que ce dernier soit terminé.

Le cycle de nettoyage du brasier est effectué à des intervalles préétablis (indiqué sur l'écran par le message « **NETTOYAGE BRASIER »**). Ce cycle dure un temps lui aussi paramétré (voir « *Paramètres carte électronique* »).

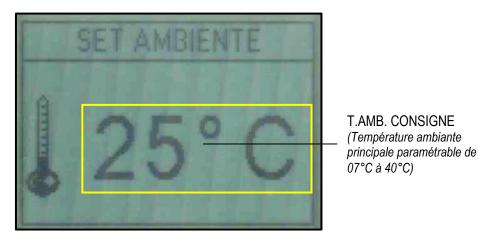
Cycle d'arrêt

La pression de la touche 3 (On/Off) sur la radiocommande, ou touche 1 (On/Off) sur le panneau de commande permet d'éteindre l'appareil. L'écran signale « **NETTOYAGE FINAL** ». Le chargement des granulés est alors interrompu et la vitesse de l'aspirateur des fumées est augmentée au maximum. Celui-ci s'éteint ensuite après le refroidissement de l'appareil qui affiche alors le message « **ETEINT** ». Le nettoyage et donc le vidage du brasier se produit dans cette phase.

Modification du réglage de la température ambiante principale

- Pour modifier la température ambiante, il suffit de sélectionner le paramètre « T.AMB. CONSIGNE » en appuyant sur la touche 1 (Augmente).
- Utiliser les touches 1 et 2 (Augmente et Diminue) pour modifier la valeur et confirmer ensuite avec la touche 4 (Set) ou 5 (Échap.) ; il est possible de configurer la valeur de 07°C à 40°C.
- En appuyant sur la touche 3 (On/Off) ou en attendant quelques secondes sans confirmer, la valeur définie n'est pas enregistrée.

Pendant cette opération, l'écran apparaît tel que représenté sur la figure ci-dessous :

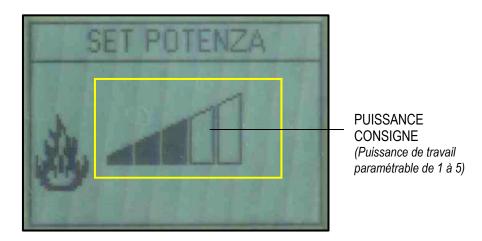


Pendant la phase de travail, l'appareil passe en économie de fonctionnement « MODULATION » dès que cette température est atteinte (voir « Phases de travail »).

Modification du réglage de la puissance

- Pour modifier la puissance de travail, il suffit de sélectionner le paramètre « PUISSANCE CONSIGNE » en appuyant sur la touche 2 (Diminue).
- Utiliser les touches 1 et 2 (Augmente et Diminue) pour modifier la valeur et confirmer ensuite avec la touche 4 (Set) ou 5 (Échap.) ; il est possible de configurer la valeur de la puissance 1 à la puissance 5.
- En appuyant sur la touche 3 (On/Off) ou en attendant quelques secondes sans confirmer, la valeur définie n'est pas enregistrée.

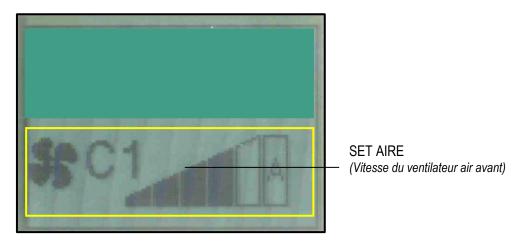
Pendant cette opération, l'écran apparaît tel que représenté sur la figure ci-dessous :



Modification des réglages de la vitesse d'air

- Pour modifier les vitesses des ventilateurs d'air avant, il suffit de sélectionner la « CANALISATON DE CONSIGNE » en appuyant sur le 5 (Échap.).
- Appuyer sur la touche 2 (Diminue) pour modifier la valeur liée au ventilateur d'air avant puis confirmer avec la touche 4 (Set) ou 5 (Échap.). Il est possible de régler manuellement la valeur de la vitesse de 1 à 5, ou en vitesse automatique (A) liée à la valeur réglée pour le paramètre « PUISSANCE CONSIGNE » (voir « Modification du réglage de la puissance »).
- En appuyant sur la touche 3 (On/Off) ou en attendant quelques secondes sans confirmer, la valeur définie n'est pas enregistrée.

Pendant cette opération, l'écran apparaît tel que représenté sur la figure ci-dessous :



PROBLÈMES, ALARMES, CONSEILS UTILES

Choses à savoir...

Voici une liste de choses qu'il faut savoir à propos de l'appareil :

- Pendant les premiers jours de fonctionnement, il est normal de sentir une odeur de peinture provenant de l'appareil. À la première mise en marche de l'appareil, nous conseillons de bien aérer la pièce où il est installé. Pendant les premiers jours de fonctionnement, nous conseillons de faire fonctionner l'appareil à des puissances élevées.
- Le corps de chaudière est traité avec une peinture anti-oxydante qui sert à le protéger contre les éventuelles oxydations dues à une longue période de non-utilisation de ce dernier. Cette peinture, après la première mise en marche, n'aura plus cette fonction et toute usure de celle-ci à l'intérieur de la chambre de combustion ne doit pas être considérée un défaut de fabrication.
- Ne pas nettoyer à l'eau l'intérieur de la chambre de combustion. Toute oxydation éventuelle de la chambre de combustion après une longue période de non-utilisation ne peut pas être considérée comme un défaut de fabrication.
- Tout bruit perçu pendant les phases de fonctionnement peut être causé par des dilatations de mise en place des tôles qui composent le corps de chaudière. Ces bruits sont accentués surtout lors de la phase d'allumage et d'arrêt de l'appareil, ils ne doivent pas être considérés comme des défauts de fabrication.
- En cas de problème d'allumage, il est conseillé de vider le brasier pour enlever les granulés qui s'y sont accumulés. Ensuite, rallumer l'appareil après avoir vidé l'accumulation des granulés non brûlés.
- Une odeur de fumée perçue (en particulier lors de l'allumage) ne constitue pas un vice de fabrication.
- L'appareil fonctionne exclusivement avec des granulés de bois ; ne pas brûler d'autres combustibles.
- Le niveau sonore de l'appareil est accentué quand le réservoir à granulés est vide. Il est donc conseillé de toujours garder le niveau des granulés à mi-hauteur du réservoir.
- En cas de présence de suie et de particules fines dans le local d'installation de l'appareil, vérifier l'étanchéité des joints des tuyaux de fumée et du filtre de l'aspirateur vide-cendres utilisé pour le nettoyage.

Que se passe-t-il si...

...les granulés ne s'allument pas

En cas de non allumage des granulés, l'écran affiche le message d'alarme « ECHEC ALLUMAGE ».

Appuyer sur la touche 3 (On/Off) pendant quelques secondes pour annuler l'alarme et rétablir les conditions standard de l'appareil.

En cas de problème d'allumage, il est conseillé de vider le brasier pour enlever les granulés qui s'y sont accumulés. Ensuite, rallumer l'appareil après avoir vidé l'accumulation des granulés non brûlés.

...la porte du foyer est ouverte ou mal fermée

Si la porte est ouverte ou mal fermée, le chargement des granulés n'a pas lieu et par conséquent l'appareil ne s'allume pas. Si la porte est ouverte pendant le fonctionnement normal, l'appareil se met en alarme « SECUR. THERMIQUE ».

... le couvercle du réservoir des granulés est mal ouvert ou fermé

Si le couvercle du réservoir à granulés est mal ouvert ou fermé, le chargement des granulés n'a pas lieu et par conséquent l'appareil ne s'allume pas. Si le couvercle est ouvert pendant le fonctionnement normal, l'appareil se met en alarme « PAS DE DEPRESS. ».

...le conduit de cheminée est sale, obstrué ou bien il n'a pas été correctement monté

Si le conduit de cheminée est sale, obstrué ou mal monté, le chargement des granulés n'a pas lieu et par conséquent l'appareil ne s'allume pas. Si le conduit de cheminée se bouche pendant le fonctionnement normal, l'appareil se met en alarme « PAS DE DEPRESS. ».

...le réservoir à granulés surchauffe

En cas de surchauffe du réservoir à granulés (>85°C), le chargement des granulés n'a pas lieu et par conséquent le thermostat à réarmement manuel se déclenche. Si cela se produit pendant le fonctionnement normal, l'appareil se met en alarme « SÉCUR. THERMIQUE ». Il est donc nécessaire de réarmer le « thermostat de sécurité à réarmement manuel » (voir « Composants de l'appareil ») avant de rallumer l'appareil. Pour le réarmement, il faut dévisser le bouchon noir et appuyer sur le bouton au-dessous.

...coupure d'énergie électrique (black out)

En cas de coupure d'énergie électrique pendant un délai inférieur à Pr48, dès qu'elle sera rétablie l'appareil se mettra immédiatement en phase de travail (en reprenant la puissance de travail configurée).

En cas de coupure d'énergie électrique pendant un délai supérieur à Pr48, dès qu'elle sera rétablie, l'appareil se mettra en état de « STAND-BY NETTOYAGE » (état de veille) et effectuera tout le cycle d'arrêt et de nettoyage jusqu'à son refroidissement complet. Après tout cela, le cycle normal d'allumage sera rétabli et recommencera ensuite à travailler à la puissance programmée.

État précédent	Durée du black-out	État après rétablissement du courant
ETEINT	Quelconque	ETEINT
CHECK UP	Quelconque	CHECK UP
CHARGE PELLET	Quelconque	ALARME BLACK OUT
ATTENTE FLAMME	Quelconque	ALARME BLACK OUT
ATTENTE FLAMME / CHARGE PELLET	Quelconque	ALARME BLACK OUT
FLAMME LUMIERE	Durée < Pr48	FLAMME LUMIERE
FLAMME LUMIERE	Durée > Pr48	STAND-BY NETTOYAGE avec rallumage automatique après refroidissement de l'appareil
TRAVAIL (phase quelconque)	Durée < Pr48	TRAVAIL (phase quelconque)
TRAVAIL (phase quelconque)	Durée > Pr48	STAND-BY NETTOYAGE avec rallumage automatique après refroidissement de l'appareil
NETTOYAGE BRASIER	Durée < Pr48	NETTOYAGE BRASIER
NETTOYAGE BRASIER	Durée > Pr48	STAND-BY NETTOYAGE avec rallumage automatique après refroidissement de l'appareil
NETTOYAGE FINAL	Quelconque	NETTOYAGE FINAL et après refroidissement ETEINT
STAND-BY	Quelconque	STAND-BY

Signalisation des alarmes

Le tableau qui suit donne une description des alarmes éventuelles signalées.

AFFICHAGE A L'ECRAN	ORIGINE DE L'ALARME
AL 01 – BLACK OUT	Alarme black-out. Quand il y a une coupure de courant dans des conditions déterminées (voir « Que se passe-t-il si »)
AL 02 – TEMP. FUMEE	Sonde de température des fumées en panne ou débranchée.
AL 03 – REG. ENCODER	Elle se vérifie lorsque la vitesse détectée par l'aspirateur de fumées ne correspond pas à celle configurée.
AL 04 – NO ENCODER	Aspirateur de fumées ou codeur aspirateur de fumées en panne. Quand le codeur (tachymètre) présent dans l'aspirateur détecte une vitesse de ce dernier égale à 0.
AL 05 – ECHEC ALLUMAGE	Échec de l'allumage. Lorsque la température minimale dans la chambre de combustion (Pr13) n'est pas atteinte dans le délai maximal du cycle d'allumage (Pr01).
AL 06 – VERIFIER PELLET	Arrêt imprévu durant la phase de travail. Quand la température dans la chambre de combustion durant la phase de travail descend au-dessous du seuil minimum (Pr13).
AL 07 – SECUR. THERMIQUE	Sécurité thermique. Elle se vérifie lorsque le thermostat de sécurité intervient (surchauffe du réservoir de granulés) ou porte ouverte ou mal fermée. En cas d'intervention du thermostat de sécurité, il faut réarmer manuellement (voir les « Composants de l'appareil »).
AL 08 – PAS DE DEPRESS .	Pas de dépression. Elle se produit lorsque le pressostat de fumées intervient pour des raisons de faible tirage dans le conduit de cheminée ou avec le couvercle du réservoir des granulés ouvert.
AL 10 – ALARME CHARGE	Elle se produit quand un chargement continu de granulés se vérifie (le motoréducteur de la vis sans fin ne s'arrête pas pendant au moins 0,2 secondes dans l'intervalle maximum de fonctionnement de 8,0 secondes). Avant l'alarme, un relais de sécurité intervient et débranche l'alimentation électrique du motoréducteur.
AL 11 – TIRAGE INSUF .	Elle se vérifie lorsque le débit d'air comburant relevé est inférieur au seuil configuré. (NON PRÉVU SUR CE PRODUIT.
AL 12 – PANNE NETTOYEUR	Elle se vérifie lorsque le brasier pendant la phase de nettoyage (initiale et en arrêt) n'est pas alimenté correctement.

Chaque condition d'alarme entraîne l'arrêt immédiat de l'appareil. L'état d'alarme est atteint après le délai configuré sur Pr11 (valeur réglée en usine 90") et peut être mis à zéro en appuyant sur la touche 3. En cas de panne, contacter le Centre d'assistance technique agréé Klover.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Précautions à prendre avant le nettoyage

Avant d'effectuer une quelconque opération de nettoyage ou d'entretien, s'assurer que :

- l'appareil est éteint et complètement froid ;
- les cendres sont complètement froides.
- l'aspirateur vide cendres utilisé pour le nettoyage est approprié et que son filtre est en bon état.

Avant de remettre en service l'appareil, réinstaller tous les composants précédemment démontés.

Durant les opérations de nettoyage, utiliser les équipements de protection individuelle prévus par la directive 89/391/CEE.

La fréquence de nettoyage dépend du type et de la qualité des granulés brûlés. Par conséquent les temps indiqués par la suite peuvent varier d'un cas à l'autre.

Tout problème de l'appareil dérivant de son absence de nettoyage ne sera pas couvert par la garantie. Le nonrespect de ces opérations peut compromettre la sécurité du produit.

Les opérations de nettoyage peuvent être effectuées par l'utilisateur final, comme cela est indiqué dans les paragraphes ci-après.

Nettoyage ordinaire

Le nettoyage courant de l'appareil doit être effectué au moins toutes les 30 heures de fonctionnement ou après 6-8 cycles d'allumage, afin de toujours garantir un rendement efficace et un fonctionnement optimal de celui-ci. Procéder comme indiqué ci-dessous :





Utiliser le *crochet de nettoyage du racleur avant* spécial pour saisir la tige puis la bouger en avant et en arrière pour nettoyer l'échangeur d'air des résidus de combustion (figure 1). Aspirer ensuite le résidu de cendres qui s'est déposé audessus du diffuseur de flamme (figure 2).





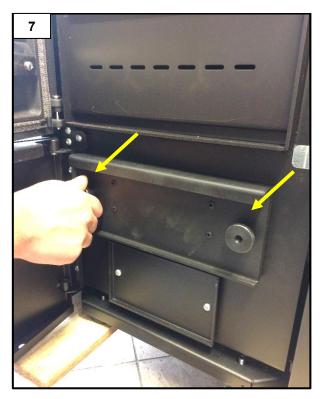
Enlever la bague de couverture du brasier et la grille, et enlever les résidus de combustion (figures 3 et 4).





Aspirer la cendre qui s'est déposée dans le brasier (figure 5) et hors du brasier (figure 6). Si nécessaire, gratter pour éliminer les éventuels résidus de combustion présents sur le fond.

ATTENTION : utiliser un aspirateur vide cendres approprié, équipé d'un filtre à maille fine pour éviter de renvoyer dans l'environnement la cendre aspirée et d'endommager l'aspirateur vide cendres. L'utilisation d'aspirateurs est déconseillée.





Après avoir ouvert le portillon d'inspection inférieur, dévisser les deux molettes du tiroir à cendres (figure 7) et vider ce dernier (figure 8).



Aspirer l'éventuel résidu présenté à l'intérieur du logement du tiroir à cendres (figure 9).

Remonter ensuite tous les composants démontés précédemment en faisant attention à la bonne étanchéité des joints.

Nettoyage extraordinaire

Le nettoyage extraordinaire de l'appareil doit être effectué au moins tous les 30 jours afin de toujours garantir un rendement efficace et un fonctionnement optimal de celui-ci. Procéder comme indiqué ci-dessous :

Effectuer le nettoyage ordinaire;





Retirer le clapet d'inspection en dévissant les deux vis (figure 10) et aspirer les résidus présents à l'intérieur du logement inspecté (figure 11).



Pour un fonctionnement correct, il est nécessaire d'aspirer le dépôt de sciure présent sur le fond du réservoir (figure 12) au moins tous les 30 jours. À chaque fin de saison, il faut vider complètement le réservoir à granulés.

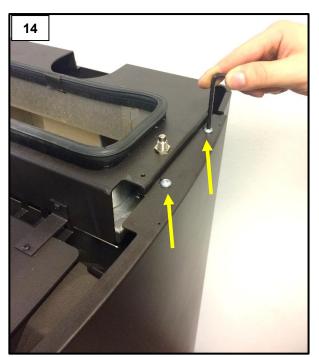
Nettoyage annuel

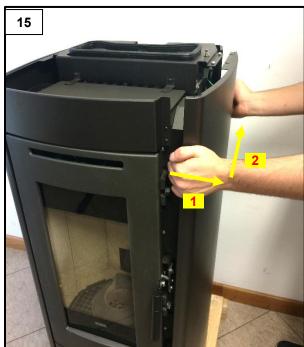
Le nettoyage annuel de l'appareil doit être effectué au moins une fois par an afin de toujours garantir un rendement efficace et un fonctionnement optimal de celui-ci. Procéder comme indiqué ci-dessous :

Effectuer le nettoyage ordinaire et extraordinaire ;

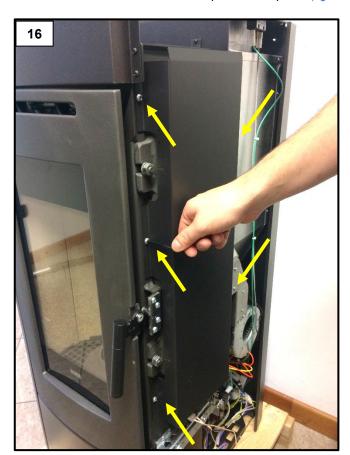


Retirer le dessus en fonte en dévissant les quatre vis indiquées sur la photo (figure 13).





Desserrer les deux vis indiquées sur la photo (figure 14) et démonter les côtés droit et gauche (figure 15).

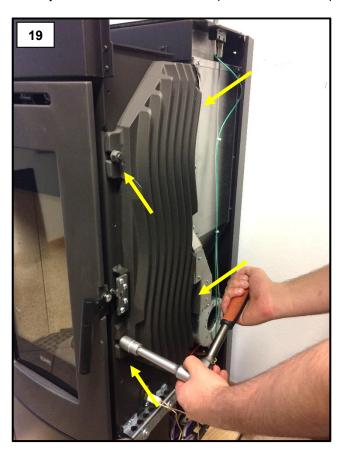




Démonter le couvercle de l'échangeur en fonte (figure 17) en dévissant les cinq vis indiquées sur la photo (figure 16).



Nettoyer avec un écouvillon ou un aspirateur l'éventuel dépôt de poussière présent sur l'échangeur en fonte (figure 18).



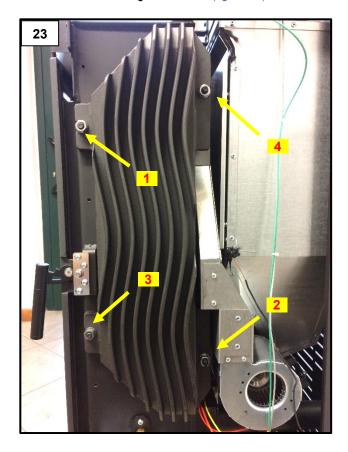


Démonter l'échangeur en fonte (figure 20) en dévissant les 4 écrous indiqués sur la photo (figure 19).





Racler avec une petite spatule en acier et aspirer les parois latérales du poêle (figure 21) ainsi que les parois intérieures de l'échangeur en fonte (figure 22).

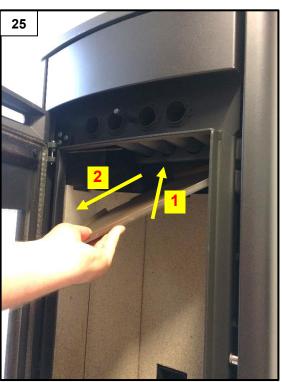


Remonter ensuite tous les composants démontés précédemment en faisant attention à la bonne étanchéité des joints. Lors du serrage des écrous de l'échangeur en fonte, afin d'assurer l'étanchéité des joints, il convient de procéder en respectant l'ordre illustré sur la figure (de 1 à 4) (figure 23).

Nettoyage des plaques en vermiculite

Les plaques en vermiculite n'ont besoin d'aucun entretien particulier et, si nécessaire, elles doivent être seulement dépoussiérées délicatement avec un pinceau. Pour ne pas compromettre la durée de vie des plaques, le nettoyage <u>ne doit pas être faite</u> en utilisant des éponges abrasives, des chiffons humides ou le tuyau de l'aspirateur vide cendres directement en contact.





Retirer le diffuseur de flammes comme illustré (figures 24 et 25).





Pour retirer les plaques en vermiculite, il faut d'abord retirer les plaques extérieures puis celle située à l'arrière (figures 26 et 27).

ATTENTION: manipuler avec soin les plaques en vermiculite car elles ne résistent pas aux chocs.

Nettoyage de la porte en vitrocéramique

La vitre doit toujours être nettoyée quand l'appareil est éteint et complètement froid. Utiliser un chiffon humide ou du détergent spécial pour vitrocéramique. Ne pas utiliser d'éponges abrasives. Ne pas nettoyer la vitre avant qu'elle ait complètement refroidi. Les écarts de température risquent de la briser.

Nettoyage du conduit de cheminée

Procéder au nettoyage du conduit de cheminée au moins une fois par an, au début de l'hiver, et chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Il est nécessaire de contrôler le risque de présence d'obstructions du conduit de cheminée avant d'allumer l'appareil après un arrêt prolongé.

Un manque de nettoyage du conduit de cheminée peut compromettre le fonctionnement de l'appareil et de ses composants.

La fréquence de nettoyage de l'appareil et du conduit de cheminée dépend de la qualité des granulés utilisés.

UTILISER DES GRANULÉS D'EXCELLENTE QUALITÉ POUR OBTENIR LES MEILLEURS RÉSULTATS.

Entretien

L'entretien régulier et systématique est une condition fondamentale pour un fonctionnement correct, un excellent rendement thermique et une durée de vie prolongée de l'appareil, c'est pourquoi il est recommandé de faire contrôler l'appareil par un personnel gualifié au moins une fois par an, en début de saison.

Il faut contrôler périodiquement les joints car ces derniers assurent l'étanchéité de l'appareil et donc son bon fonctionnement. S'ils sont usés ou abîmés, il faut les faire remplacer immédiatement par un **Centre d'assistance technique agréé Klover**.

Pour un bon fonctionnement de l'appareil, il faut que ce dernier soit soumis à un entretien courant effectué par un Centre technique agréé Klover au moins une fois par an.

CONDITIONS DE GARANTIE CONVENTIONNELLE

1. Informations générales

La présente garantie conventionnelle est délivrée par Klover Srl (ci-après « **Garantie Klover** »), dont le siège est sis à San Bonifacio, via A. Volta n. 8, pour les produits cités sur le site internet www.klover.it (ci-après « **Produits** »). La Garantie Klover n'affecte pas les droits prévus par la Directive Européenne 99/44/CE et par le D.Lég. n. 206/2005 « Code de la consommation », le cas échéant.

La Garantie Klover doit être entendue comme limitée au territoire italien. En tout cas, Klover Srl invite les Consommateurs hors Italie à s'adresser au revendeur qui leur a vendu le Produit pour prendre connaissance des conditions de garantie en vigueur.

2. Activation de la Garantie

La Garantie Klover doit être activée, <u>dans les 60 jours suivant la date d'achat</u>, sur le site <u>www.klover.it</u> dans la section « *Enregistrez votre garantie »*, en saisissant les données demandées et en joignant le bon de livraison ou tout autre document valable fiscalement prouvant l'achat (ticket de caisse par exemple).

Il est autrement possible d'envoyer le certificat de garantie, présent dans l'emballage de tous les Produits, (ci-après, « **Certificat de Garantie**") à Klover Srl, dans le même délai de 60 jours suivant la date d'achat, en suivant les indications fournies.

Dans les deux cas, enregistrement ou envoi, il est recommandé de conserver avec soin l'exemplaire client du Certificat de Garantie, dûment rempli et signé par le Consommateur et par l'installateur, ainsi que le bon de livraison ou tout autre document valable fiscalement prouvant l'achat, afin de pouvoir faire jouer la Garantie Klover.

3. Garantie Klover 2 ans

Par Garantie Klover on entend la réparation gratuite du Produit ou des pièces composant le Produit qui résulteraient défectueuses à l'origine pour vices que Klover Srl reconnaîtrait comme imputables exclusivement au fabricant. Si la réparation du Produit s'avère impossible, on procèdera à son remplacement. Dans les deux cas, la date d'échéance ainsi que les termes de la garantie valables au moment de l'achat du Produit demeurent inchangés.

La Garantie Klover offre tous les avantages d'un service assuré directement par Klover Srl et géré par son propre réseau de Centres d'assistance Technique agréés (ci-après, « C.A.T. ») présents sur le territoire italien, consultables sur le site www.klover.it.

La Garantie Klover a une durée de 2 ans à compter de la date d'achat du Produit, prouvée par un bon de livraison ou tout autre document valable fiscalement (ticket de caisse par exemple), qui indique le nom du vendeur, le produit acheté et la date d'achat

Les composants du Produit remplacés aux frais du Consommateur car « hors garantie » du fait de l'écoulement du délai de deux ans sus-indiqué et par un C.A.T. agréé sont garantis par Klover Srl pendant 1 an à compter du remplacement qui a été effectué, frais d'intervention, de main d'œuvre et frais accessoires exclus.

4. Garantie Klover 5 ans

Le Consommateur qui, dans les 3 mois suivant la date d'achat, soumet le Produit au service de Première mise en service fourni par le C.A.T. agréé, aura droit à la Garantie Klover sur le « corps de chaudière » du Produit pendant 5 ans à compter de la date d'achat du Produit.

Le coût du service de Première mise en service est à la charge du Consommateur.

La présente Garantie Klover s'applique à condition de faire effectuer les opérations d'entretien périodique saisonnier par le CAT de zone, indiqué dans le mode d'emploi (par exemple, pour préserver les corps de chaudière avec Sicuro Top, il faut utiliser chaque année le produit protecteur Long Life).

Conserver avec soin le procès verbal de Première mise en service, dûment rempli et signé, pour pouvoir faire jouer la Garantie Klover.

5. Réclamations et Assistance

Comme prévu par le D.Lég. n. 24/2002, les réclamations doivent être présentées au revendeur qui a vendu le Produit. Le revendeur, après avoir constaté l'absence de causes de déchéance de la Garantie Klover et son efficacité, contactera le C.A.T. de zone, pour fixer les délais et les moyens d'intervention pour la constatation et la réparation de l'anomalie signalée. Si le Consommateur s'adresse directement au C.A.T., ce dernier est tenu d'avertir immédiatement le revendeur qui a vendu le Produit.

Si le C.A.T., au cours de l'inspection du Produit, constate que l'anomalie de fonctionnement signalée ne fait pas partie des défauts couverts par la Garantie Klover, les frais de déplacement et d'intervention seront à la charge du Consommateur.

Pour améliorer le service et réduire les délais d'intervention, nous prions le Consommateur de fournir les données du Produit objet de l'appel. Nous prions de fournir plus particulièrement les informations suivantes : • numéro du Certificat de Garantie • nom, modèle et numéro de série du Produit • date d'achat • défaut constaté.

Klover Srl décline toute responsabilité en cas de retard dans la réparation ou le remplacement du Produit.

6. Limitations de responsabilité

Les Produits Klover doivent être soumis à des essais de fonctionnement avant de réaliser tout ouvrage de maçonnerie complémentaire, comme par exemple, le montage du revêtement prévu, la réalisation de pilastres, la peinture des murs. Klover Srl ne répond pas des frais dérivant de leur démolition et/ou de leur reconstruction, ou d'ouvrages hydrauliques de montage et de démontage, tout comme de toute autre intervention accessoire au Produit, même si consécutifs à des travaux de remplacement de pièces défectueuses.

Klover Srl ne répond pas des pannes du Produit liées à des conditions et/ou à des évènements extérieurs tels que, par exemple, débit insuffisant des installations, mauvaise installation, entretien insuffisant ou entretien non conforme aux indications contenues dans le mode d'emploi et d'entretien, conduction erronée du Produit. Dans ces cas, toute intervention demeure à la charge du Consommateur.

Klover Srl décline toute responsabilité pour tout dommage causé au Consommateur et/ou à des tiers, que ce soit des personnes, des animaux ou des biens, directement ou indirectement, du fait du non-respect de toutes les prescriptions indiquées dans les instructions correspondantes et concernant les avertissements en matière d'installation, d'utilisation et d'entretien du Produit. La personne ayant subi le dommage doit prouver le dommage, le défaut et la connexion causale correspondante et le signaler au revendeur qui a vendu le produit, conformément au D.Lég. n. 24/2002.

7. Exclusions de la Garantie Klover

La Garantie Klover ne couvre pas :

• Les défauts du Produit non imputables à des vices de fabrication • Les défauts du Produit imputables à une installation erronée ou inadaptée • Les vices imputables au mauvais fonctionnement du conduit de cheminée • Les défauts du Produit dus à négligence, rupture accidentelle, usure normale, manipulation et/ou dommages pendant le transport (rayures, bosses, etc.), y compris en cas d'expéditions franco destination, interventions effectuées par du personnel non agréé et autres dommages causés par des interventions erronées du Consommateur • Les interventions de réglage des paramètres • Les dommages dérivant de l'utilisation de combustible de mauvaise gualité ou non approprié • Les frais de transport.

Sont exclus de la Garantie Klover les composants suivants du Produit :

• Le verre céramique ou trempé, les revêtements en céramique-faïence et/ou acier peint et/ou fonte. Nous tenons à préciser que des variations de nuance de couleur, des piqûres, des craquelures, des ombres, et de légères variations de dimensions ne peuvent pas être considérés comme des défauts du Produit mais plutôt comme une caractéristique du travail artisanal • Les détails peints, chromés ou dorés, les poignées, les résistances d'allumage • Tous les composants extérieurs du Produit sur lesquels le Consommateur peut intervenir directement pendant son utilisation et/ou son entretien ou qui peuvent être soumis à usure, et/ou la formation de rouille, de taches sur l'acier dues à l'utilisation de détergents agressifs et plus particulièrement avec des chargements horaires de bois supérieurs à ceux qui sont conseillés ou encore l'utilisation de combustibles déconseillés ou non prévus dans la notice d'instructions • Matériaux réfractaires ou vermiculite • Le brasier à granulés, la grille et la plaque de cuisson en fonte, le déflecteur de fumée ou le diffuseur de flammes, les joints, les fusibles ou les batteries présents dans la partie électronique du Produit et tout autre composant amovible soumis à une usure normale • Les parties électriques et électroniques dont la panne peut être liée à un branchement électrique non conforme, à des catastrophes naturelles et à une variation de la tension par rapport à la tension nominale.

8. Juridiction compétente

Tout litige relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de Vérone.



KLOVER Srl

Via A. Volta, 8 37047 San Bonifacio (VR) N° TVA 02324280235 www.klover.it